



# La Grand' Actu du Régulateur

N° 012 - SEPTEMBRE 2024



## Avec le CGIX-PN de l'ARPCE, Pointe-Noire émerge comme second hub Internet national



### Comité de Direction

La troisième session a favorisé une compréhension approfondie et mutuelle du travail quotidien de chaque département



L'ARPCE au Conclave Inde-Afrique  
Vers un partenariat stratégique  
pour l'avenir numérique du Congo



### Secteur Postal

L'ARPCE Congo s'inspire du modèle camerounais pour moderniser sa régulation postale



Avec le CGIX-PN de l'ARPCE,  
**Pointe-Noire émerge  
comme second hub  
Internet national**



**Comité de Direction**  
La troisième session a favorisé une compréhension approfondie et mutuelle du travail quotidien de chaque département



**L'ARPCE au Conclave Inde-Afrique**  
Vers un partenariat stratégique pour l'avenir numérique du Congo



**Secteur Postal**  
L'ARPCE Congo s'inspire du modèle camerounais pour moderniser sa régulation postale

# SOMMAIRE



**Comité de Direction**  
La troisième session a favorisé une compréhension approfondie et mutuelle du travail quotidien de chaque département



**Renforcement de la stratégie de régulation**  
des cadres de l'ARPCE Congo à l'ARCEP France



**Engagement sociétal**  
L'ARPCE lance une campagne de don de sang vitale pour les hôpitaux congolais



**FASUCE**  
La première session extraordinaire du Comité du Fonds se félicite des avancées réalisées



**L'ARPCE au Conclave Inde-Afrique**  
Vers un partenariat stratégique pour l'avenir numérique du Congo



**Secteur Postal**  
L'ARPCE Congo s'inspire du modèle camerounais pour moderniser sa régulation postale



**ARPCE Inside/interview**  
Quentin LOUBOU : « Nous sommes fiers d'être le premier club d'entreprise Toastmaster au Congo »

## La Grand' Actu du Régulateur

Bulletin de l'ARPCE Congo

**Directeur de Publication**

Louis - Marc SAKALA

**Rédactrice en Chef**

SARA AHOUI NDEKE

**Secrétaire de Rédaction**

Sylver IKAMA

**Équipe de Rédaction**

Lethisia ONDONGO

Quentin LOUBOU

Raissa BOUEBARRET

Christopher MALONGA

Anèle DIBAS-FRANCK

**Maquette & Design**

Dodo NGOYI

Jean-Claude DIATOULOU

D'Estaing ONDONGO

**Ont collaboré à ce numéro**

Edgard ELANGUI

Hermann MOSSINDZAON

**Crédits Photos**

ARPCE / EVC

**Contacts**

Tel. +242 05 510 7272

mail: lactu.regulateur@arpce.cg

Site-web : www.arpce.cg





## À l'avant-garde de la révolution numérique

**Chers lecteurs,**

Dans un monde où les technologies de l'information et de la communication évoluent à une vitesse fulgurante, il est impératif pour les régulateurs de rester à la pointe de l'innovation. C'est dans cet esprit que l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) du Congo a récemment entrepris une mission stratégique auprès de son homologue français, l'ARCEP.

Notre initiative s'inscrit dans une vision à long terme visant à moderniser le cadre réglementaire congolais dans les secteurs des Postes et des Communications Électroniques. Alors que notre secteur est actuellement régi par une loi datant de 2009, il est évident que le paysage numérique a considérablement évolué depuis. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – qu'il s'agisse de la régulation par la donnée, de la convergence des réseaux ou de l'évolution du marché postal nécessitent une approche réglementaire agile et prospective.

La mission menée en France s'est révélée riche en enseignements. Les échanges avec nos collègues de l'ARCEP ont mis en lumière des pratiques innovantes et des perspectives nouvelles qui nous permettront d'affiner notre approche réglementaire. La collaboration ainsi établie

s'inscrit parfaitement dans l'esprit du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (Fratel), dont l'ARPCE assure actuellement la présidence.

La régulation n'est plus une affaire purement nationale. Dans un écosystème numérique mondialisé, il est crucial de tisser des liens solides avec nos homologues internationaux. C'est pourquoi, depuis 2022, nous avons lancé une stratégie ambitieuse de "conquête de l'international". Notre approche ne vise pas seulement à renforcer notre influence, mais surtout à enrichir nos compétences et à élargir nos horizons.

L'avenir de la régulation au Congo se dessine aujourd'hui. Nos équipes travaillent d'ores et déjà sur l'élaboration de nouveaux textes juridiques qui permettront d'encadrer efficacement l'écosystème numérique de demain. Notre objectif est clair : créer un environnement réglementaire qui favorise l'innovation tout en protégeant les intérêts de nos concitoyens.

Le benchmarking réalisé ne représente qu'une étape dans notre quête continue d'excellence réglementaire. Il témoigne de notre engagement à anticiper les défis futurs et à y apporter des réponses adaptées. En tant que Directeur Général de l'ARPCE, je suis convaincu que l'approche proactive et collaborative que nous adoptons nous permettra de construire un cadre réglementaire robuste, flexible et propice au développement du numérique au Congo.

L'ère numérique offre d'immenses opportunités pour notre pays. À nous de les saisir en mettant en place une régulation intelligente, capable de stimuler l'innovation tout en garantissant un accès équitable aux services numériques pour tous les Congolais. Telle est notre mission, et nous sommes déterminés à la mener à bien.

**Très bonne lecture.**

**Louis-Marc SAKALA**  
**Directeur Général**  
**ARPCE Congo**

# Le chiffre 3 secondes

En diminuant la dépendance aux infrastructures extérieures et en réduisant considérablement le temps de latence pour les communications locales, le point CGIX-PN améliore l'efficacité des échanges numériques nationaux. Un exemple frappant de cette amélioration est la réduction du temps d'accès aux sites web locaux, comme ceux du ministère des finances ou du parlement, passant de 8 secondes (via des infrastructures internationales) à seulement 1 à 3 secondes grâce à l'accès local fourni par le CGIX-PN.



## Le concept Backbone

Littéralement la « colonne vertébrale » en Anglais. De la même manière que cet empiement d'os dans le corps humain a pour fonction de transmettre les informations provenant du cerveau au reste du corps, le « backbone » dans l'univers des Télécoms connecte les bureaux centraux des opérateurs Internet aux serveurs externes nationaux ou internationaux. Ce réseau est responsable de l'envoi et de la réception des données entre ces différentes localisations.



## Verbatim Louis-Marc SAKALA

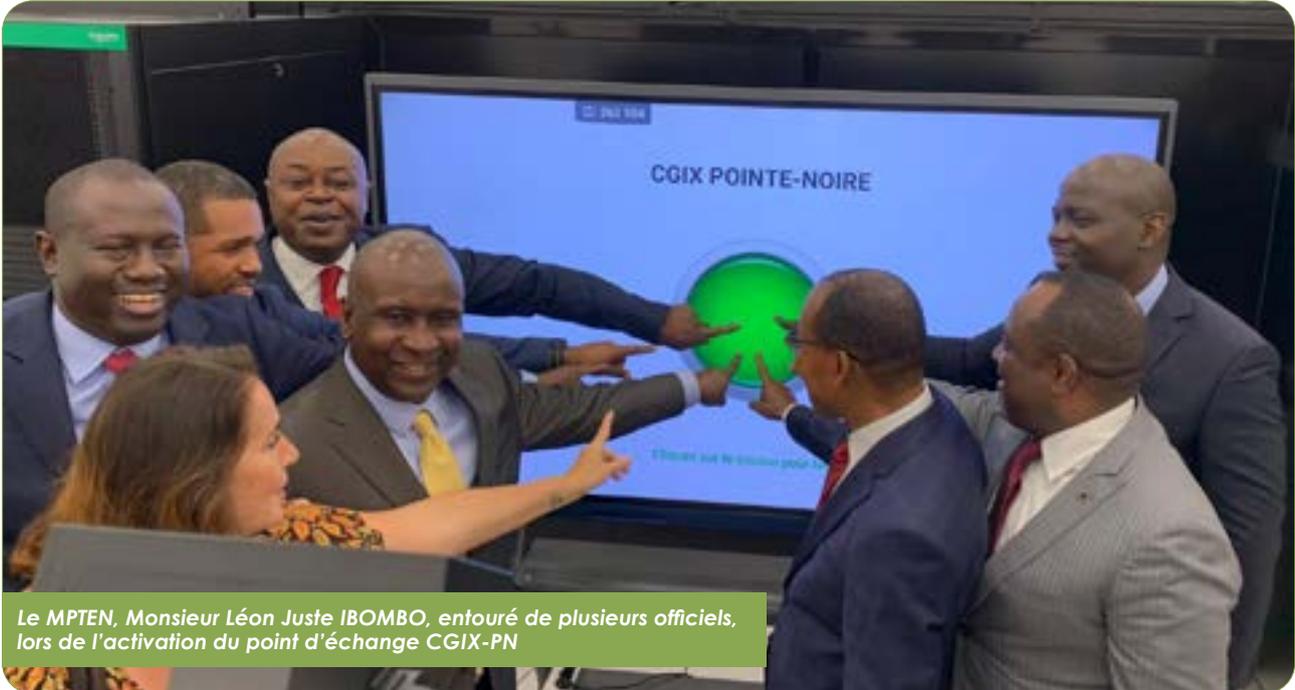
Directeur Général de l'ARPCE Congo

« Le CGIX de Pointe-Noire n'est pas une fin en soi, mais une étape importante dans notre stratégie de développement numérique. Il s'inscrit dans un projet plus vaste qui prévoit l'installation d'un troisième point de présence à Oyo, complétant ainsi notre maillage national. Cette vision ambitieuse s'aligne parfaitement avec celle de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'État. Sa détermination à arrimer le Congo à l'économie numérique guide chacune de nos actions ».



## Actualité

# Infrastructure numérique : Avec le CGIX-PN de l'ARPCE, Pointe-Noire émerge comme second hub Internet national



Le MPTEN, Monsieur Léon Juste IBOMBO, entouré de plusieurs officiels, lors de l'activation du point d'échange CGIX-PN

**L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a officiellement inauguré le 20 septembre 2024, à Pointe-Noire, sous le patronage du Ministre en charge des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, son deuxième Point d'échange Internet dénommé le CGIX-PN, marquant une étape majeure dans le développement de l'infrastructure numérique du pays.**

Ce deuxième point d'échange Internet du Congo après celui de Brazzaville lancé en 2013, est hébergé dans le nouveau datacenter de type Tier 3+ de l'ARPCE à Pointe-Noire. Cette infrastructure de pointe contribuera davantage à la rapidité des échanges de données au niveau local ;

renforcera la souveraineté numérique du Congo en réduisant sa dépendance vis-à-vis des infrastructures étrangères et permettra, entre autres, de réduire les coûts des services de communications électroniques.

Le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, a souligné que le choix de Pointe-Noire pour ce deuxième point d'échange n'est pas le fruit du hasard. « Cette ville, poumon économique de notre pays, bénéficie d'une position stratégique unique. L'arrivée du câble sous-marin à fibres optiques 2Africa de Méta et la présence du câble WACS font de Pointe-Noire une porte d'entrée privilégiée pour les flux internationaux de données », a-t-il déclaré.

Cinq acteurs majeurs du secteur

des Télécommunications sont déjà présents au CGIX-PN : Congo Telecom, MTN Congo, AIRTEL Congo, GVA, et Rofa Network, témoignant de la confiance de l'industrie dans cette initiative.

Lors de l'inauguration officielle du CGIX PN, le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, a souligné l'importance capitale de ce projet dans le contexte plus large de la vision nationale. « L'ouverture de ce second nœud CGIX est une étape importante de l'engagement pris par la République du Congo, celui de faire bénéficier des avantages socio-économiques de l'économie numérique à tous. Le Président de la République

a très tôt compris que disposer des infrastructures numériques de qualité est l'un des meilleurs atouts pour conduire le Congo vers l'émergence d'une véritable économie numérique», a-t-il déclaré.

Le premier Point d'Échange Internet du Congo (CGIX-BZV) mis en place en 2013 était retenu en mai 2017 par la Commission de l'Union Africaine, dans le cadre du projet AXIS, comme nœud internet de la sous-région Afrique centrale.

En termes d'impact dans l'écosystème, le CGIX-BZV a permis, entre autres :

L'interconnexion des opérateurs et entreprises, ce qui facilite les échanges locaux ;

L'amélioration de la qualité des services avec notamment un gain de temps d'un peu plus de 8 secondes pour accéder aux services hébergés en local ;

La baisse du prix du Mbps de 98,58% et une réduction de 30% des tarifs du Megaoctet pour les utilisateurs ;

Le déploiement des plateformes locales dans un environnement numérique attractif.

Le projet CGIX s'inscrit dans une stratégie nationale plus large visant à développer l'infrastructure numérique du Congo, avec un troisième point d'échange prévu à Oyo, dans le département de la Cuvette, pour compléter le maillage national, comme stipulé plus haut.

Avec le CGIX-PN, le Congo affirme sa position de leader numérique régional, ouvrant la voie à une nouvelle ère de connectivité et d'innovation pour l'ensemble du pays et au-delà.

Arrêt  
sur  
images



## Actualité

# Comité de Direction : La troisième session a favorisé une compréhension approfondie et mutuelle du travail quotidien de chaque département



Monsieur Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE présidant le CODIR de septembre 2024

**Débutés le jeudi 12 septembre, les travaux de la troisième session du Comité de Direction 2024 de l'ARPCE Congo se sont conclus ce vendredi 13 septembre. Présidé par le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, cette session s'est démarquée par son approche novatrice, où les Directeurs Centraux, Conseillers du DG, Chefs d'antennes départementales et Chefs de Services ont été invités à présenter les directions et services de leurs homologues, plutôt que ceux qu'ils dirigent au quotidien.**

Cette initiative audacieuse, impulsée par le Directeur Général, visait à favoriser une compréhension approfondie et mutuelle du travail quotidien de chaque direction et service de l'ARPCE. L'objectif était de favoriser la compréhension transversale des actions et projets de l'ARPCE tout en renforçant la cohésion au sein de l'équipe dirigeante avec une vision plus holistique de l'organisation.

Chaque présentation a suivi une structure rigoureuse, articulée autour de quatre axes principaux: le suivi des projets en

cours, l'identification des défis rencontrés, la proposition de solutions concrètes et l'exploration des potentiels projets à mettre en œuvre l'année prochaine. Cette approche a permis non seulement d'adresser un état des lieux précis de chaque direction, mais aussi de stimuler la réflexion collective sur les perspectives d'évolution de l'organisation.

Au total, 19 communications de grande qualité ont été délivrées, témoignant de l'engagement et du professionnalisme des membres du CODIR. Parmi ces présentations, celle de M. Wilson BOKATOLA, Directeur des Ressources en

Fréquences, s'est particulièrement distinguée. En présentant la Direction Administrative, Financière et Comptable, il a obtenu le score impressionnant de 140 points, se hissant ainsi en tête du classement pour la qualité de sa présentation.

Une trentaine de recommandations ont été formulées durant les travaux ; recommandations qui vont des aspects juridiques aux aspects économiques en passant par les aspects techniques de l'activité de l'ARPCE.

En clôture des travaux, le Directeur Général qui s'est félicité de leur bon déroulement, a remercié les membres du CODIR pour leur abnégation, signe de leur engagement pour l'atteinte des objectifs de l'institution.

Pour les participants, cette session innovante du Comité de Direction de l'ARPCE a indéniablement contribué à renforcer la synergie entre les différents départements. En effet, le CODIR offre une plateforme propice à l'échange d'idées et à l'élaboration de stratégies communes pour l'avenir de l'ARPCE.



Les membres du CODIR de l'ARPCE lors de la 3<sup>ème</sup> session de l'année, réunis pour échanger sur les enjeux stratégiques du dernier trimestre 2024

## Actualité

# Renforcement de la stratégie de régulation : des cadres de l'ARPCÉ Congo à l'ARCEP France



La délégation de l'ARPCÉ et les représentants de l'ARCEP lors de la mission de benchmark à l'ARCEP en France.

**Dans le cadre d'une initiative de benchmarking visant à s'inspirer des modèles performants de régulation et à suivre l'évolution des lois liées aux secteurs régulés, une délégation de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) du Congo a effectué une mission stratégique auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la Distribution de la Presse (ARCEP) en France, du 23 au 27 septembre 2024.**

Cette mission de benchmark s'inscrit dans le contexte plus large de la refonte des lois régissant les secteurs des Postes et des Communications Électroniques au Congo. Elle souligne l'importance de la coopération internationale dans le domaine de la régulation, notamment au sein du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications, le Fratel, dont l'ARPCÉ assure la présidence et l'ARCEP la vice-présidence.

La délégation congolaise était conduite par M. Jean Célestin

ENDOKE, Directeur des Affaires Juridiques et Internationales, accompagné de M. Arnault DICKA, Directeur de la Régulation Postale, M. Sylvère OBOA, Chef de Service Juridique et du Contentieux, Mme Monique OBILLI, Cheffe de Service Affaires Internationales, Mme Solange GATERA, Cheffe de Service Autres Prestataires et M. Narcisse KIOUARI, Chef de bureau Suivi des Affaires Internationales du Secteur des Communications Électroniques.

Les échanges entre les cadres des deux régulateurs ont porté sur plusieurs thèmes cruciaux, reflétant les défis actuels et futurs des secteurs régulés, notamment : la régulation par la donnée, les enjeux réglementaires de la convergence des réseaux ; l'évolution du marché postal ; les mécanismes de déploiement et de prospective de l'ARCEP aux niveaux régional et international.

Il sied de souligner que l'initiative de cette mission d'échange d'expérience s'inscrit dans la continuité de la stratégie de

la conquête de l'international lancée par M. le Directeur Général de l'ARPCÉ, Louis-Marc SAKALA, depuis 2022. Elle témoigne ainsi de la volonté de l'ARPCÉ de renforcer ses compétences et d'élargir ses perspectives à l'échelle internationale.

« Cette mission revêt une importance particulière car elle offre une opportunité unique pour les deux Régulateurs de présenter leurs atouts respectifs, d'explorer de nouvelles perspectives de collaboration et de renforcer leurs relations bilatérales », a fait savoir M. Celestin ENDOKE.

L'ARPCÉ Congo s'est résolument engagé dans un processus continu d'amélioration et d'adaptation aux défis du secteur des Communications Électroniques et postales. La présente mission marque une étape cruciale dans le renforcement des capacités de l'Autorité de Régulation et dans son positionnement sur la scène internationale.

## Actualité

# Formation : L'ARPCÉ renforce son expertise sur la Gestion Avancée du Spectre



Les agents de l'ARPCÉ posant pour une photo symbolique avec les formateurs

**L'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar a organisé une formation sur la gestion avancée du spectre de fréquences du 26 au 31 août 2024, attirant des professionnels du secteur des Télécommunications de toute l'Afrique dont ceux de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) du Congo.**

Cette formation intensive a accueilli quatre agents du service Gestion de Fréquences de l'ARPCÉ, démontrant l'engagement de l'Agence à rester à la pointe des développements technologiques et réglementaires dans le domaine des Télécommunications.

L'objectif principal de cette formation a été double : d'une part, répondre aux enjeux mondiaux et africains en préparant les participants à affronter les défis complexes

de la gestion du spectre des fréquences à l'échelle mondiale, avec un accent particulier sur l'amélioration de la gestion des ressources spectrales dans un contexte de transformation technologique rapide, tout en explorant les spécificités du marché africain des télécommunications.

D'autre part, la formation a permis de renforcer les compétences techniques des participants en leur offrant des connaissances approfondies sur les dernières technologies de gestion du spectre, en leur permettant de manipuler des outils de pointe pour l'optimisation et la planification des fréquences, et en leur donnant l'opportunité d'apprendre des meilleures pratiques partagées par des experts internationaux.

Cette formation arrive à un moment crucial où les technologies sans fil comme la 5G et bientôt la 6G nécessitent une gestion de plus en plus sophistiquée du spectre des

fréquences, représentant pour le Congo une opportunité de renforcer ses capacités nationales dans ce domaine stratégique.

Les agents de l'ARPCÉ, enrichis de cette nouvelle expertise, sont mieux équipés pour optimiser l'utilisation du spectre des fréquences au Congo, anticiper et planifier les besoins futurs, contribuer à l'élaboration de politiques nationales efficaces, et collaborer plus efficacement avec leurs homologues internationaux sur des questions de coordination des fréquences.

À leur retour, ils ont partagé leurs nouvelles connaissances avec leurs collègues, contribuant ainsi à renforcer globalement l'expertise de l'ARPCÉ dans ce domaine critique pour le développement des Télécommunications au Congo, et des réponses efficaces aux défis et opportunités futurs dans ce secteur.

## Mobile money : Une croissance fulgurante 17,7% en août 2024

Le secteur du Mobile Money au Congo a connu une croissance spectaculaire en août 2024, marquée par une augmentation de 17,7% de la valeur totale des transactions par rapport à l'année précédente. Cette progression significative témoigne de l'adoption croissante des services financiers mobiles dans le pays et souligne l'importance grandissante de ce secteur dans l'économie congolaise.

### 📈 Un marché en pleine expansion

Le revenu total du Mobile Money a atteint 2,361 milliards de FCFA en août 2024, soit une augmentation de 16,78% par rapport à août 2023. Une croissance qui se reflète dans la valeur totale des transactions, dépassant les 276 milliards de FCFA. MTN reste le leader incontesté du marché avec plus de 81% de parts de marché en termes de revenus, tandis qu'Airtel a légèrement renforcé sa position, passant de 18,42% à 19,00% de parts de marché.

### 🗨️ Les habitudes de consommation évoluent

L'analyse des transactions révèle des changements intéressants dans les habitudes des utilisateurs. En août 2024, plus de 88 millions de transactions ont été effectuées, soit une hausse de 16,2% par rapport à l'année précédente. Les achats de crédit demeurent la transaction la plus populaire, représentant 51,0% du volume total des transactions. Cependant, on observe une augmentation significative des paiements de services, qui sont passés de 3,6% en août 2023 à 5,4% en août 2024, indiquant une diversification croissante de l'utilisation du Mobile Money.

La répartition des transactions en valeur



En termes de valeur, les dépôts d'argent occupent la première place, représentant 33,4% du total des transactions. Ils sont suivis de près par les retraits d'argent (26,6%) et les envois d'argent (24,8%). Cette répartition souligne l'importance du Mobile Money comme outil de gestion financière quotidienne pour de nombreux Congolais.

Alors que MTN maintient sa position dominante, la concurrence accrue d'Airtel pourrait stimuler l'innovation et améliorer les services offerts aux consommateurs

### 🔮 Perspectives pour le secteur

La croissance continue du Mobile Money au Congo ouvre de nouvelles perspectives pour l'inclusion financière et le développement économique du pays. Alors que MTN maintient sa position dominante, la concurrence accrue d'Airtel pourrait stimuler l'innovation et améliorer les services offerts aux consommateurs.

## Internet mobile : Hausse de 4,3% du revenu de l'internet mobile août 2024

En août 2024, le revenu total du marché de l'internet mobile s'est élevé à 5,279 milliards de FCFA, marquant une hausse de 4,3% par rapport aux 5,063 milliards de FCFA enregistrés en août 2023. Cette croissance témoigne de l'appétit croissant des Congolais pour les services de données mobiles.

MTN confirme sa position de leader sur le marché de l'internet mobile congolais avec un revenu de 3,385 milliards de FCFA en août 2024, en hausse de 2,4% par rapport à l'année précédente. Cela représente une part de marché impressionnante de 64,1%.

Airtel, le concurrent principal, a enregistré une croissance plus rapide de 7,8%, atteignant un revenu de 1,895 milliards de FCFA. Malgré cette progression, Airtel détient 35,9% de parts de marché, restant loin derrière MTN dans le domaine de l'internet mobile.

### 📈 La 4G : moteur principal de croissance

La technologie 4G s'impose comme le principal moteur de croissance de l'internet mobile. En août 2024, elle a généré 4,009 milliards de FCFA, soit 75,9% du revenu total, contre 3,706 milliards de FCFA (73,2%) en août 2023. Cette progression souligne l'appétit croissant des consommateurs congolais pour les services de données à haut débit sur mobile.

La 3G, bien qu'en recul, conserve une part significative avec 1,253 milliards de FCFA, représentant 23,7% du revenu total de l'internet mobile. La 2G, quant à elle, continue son déclin avec seulement 18 millions de FCFA de revenus, soit 0,3% du total, indiquant une transition rapide vers les technologies plus avancées.

### 📈 Adoption de la 4G : Airtel prend l'avantage

Airtel semble avoir une longueur d'avance dans l'adoption de la 4G par ses clients pour l'internet mobile. En août 2024, 76,4% du revenu d'Airtel provenait de la 4G, contre 75,7% pour MTN. Cette tendance marque une progression significative par rapport à août 2023, où ces chiffres étaient respectivement de 70,5% et 74,7%.

## Le tarif moyen toutes technologies confondues a chuté de 20,2%, passant de 0,80 FCFA/Mo en août 2023 à 0,64 FCFA/Mo en août 2024

### 📉 Baisse générale des tarifs de l'internet mobile

Le marché congolais de l'internet mobile a connu une baisse significative des tarifs en 2024. Le tarif moyen toutes technologies confondues a chuté de 20,2%, passant de 0,80 FCFA/Mo en août 2023 à 0,64 FCFA/Mo en août 2024.

MTN a réduit ses tarifs d'internet mobile de 21,7%, passant de 0,87 FCFA/Mo à 0,68 FCFA/Mo. Airtel, déjà plus compétitif, a baissé ses tarifs de 17,4%, atteignant 0,57 FCFA/Mo. Fait notable, Airtel a augmenté son tarif 4G de 11,6%, probablement pour capitaliser sur la forte demande et les investissements dans cette technologie.



# Téléphonie mobile : Un revenu total en baisse en août 2024

**Le marché de la téléphonie mobile au Congo a connu une baisse significative en août 2024, malgré une augmentation du nombre d'abonnés. Une situation paradoxale qui révèle les défis auxquels ce segment est confronté.**

Le revenu total du marché de la téléphonie mobile en août 2024 est établi à 10,916 milliards FCFA, marquant une baisse de 5,4% par rapport aux 11,541 milliards FCFA enregistrés en août 2023. Cette diminution touche les deux principaux opérateurs du marché : MTN, avec 8,085 milliards FCFA (-6,5%) et Airtel qui campe à 2,831 milliards FCFA (-2,3%).

### ★ MTN maintient sa position de leader

Malgré la baisse de ses revenus, MTN conserve sa position dominante sur le marché avec 74,1% de parts de marché en valeur. Airtel occupe la seconde place avec 25,9% de parts de marché.

Paradoxalement, le nombre d'abonnés a augmenté de 254 000 en un an, atteignant 6,123 millions de cartes SIM en août 2024.

L'analyse des données montre que cette croissance est inégalement répartie entre les opérateurs : MTN compte 60,1% de parts de marché (+54 000 abonnés) contre Airtel qui détient 39,9% de parts de marché (+254 000 abonnés).

### ↓ L'ARPU voix en baisse

L'ARPU (Average Revenue Per User) voix a connu une diminution de 114 FCFA, s'établissant à 1 526 FCFA en août 2024 contre 1 640 FCFA en Aout 2023. L'ARPU SMS a également légèrement baissé, passant à 143 FCFA (-2,2 FCFA).

Le revenu total du marché de la téléphonie mobile en août 2024 est établi à 10,916 milliards FCFA, marquant une baisse de 5,4%

### 📞 Une utilisation accrue des services vocaux

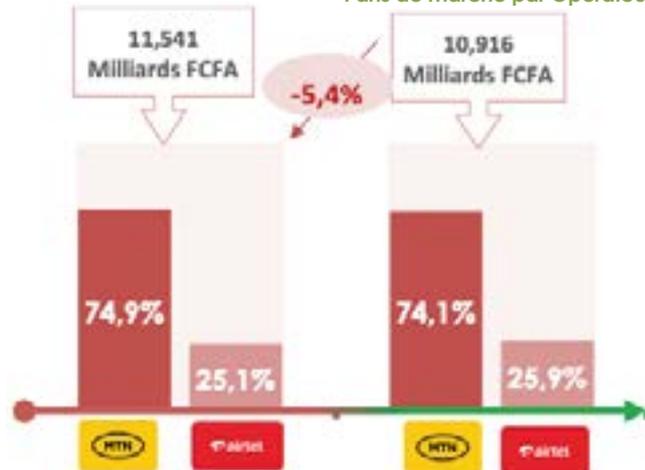
En août 2024, un abonné a passé en moyenne 88 minutes en communication vocale, contre 65 minutes en août 2023. Cependant, l'utilisation des SMS a diminué, passant de 88 à 66 SMS par mois en moyenne.

On observe une disparité importante entre les deux opérateurs. MTN : 108 minutes de communication vocale et 102 SMS en moyenne. Airtel : 58 minutes de communication vocale et 17 SMS en moyenne.

MoU par Opérateur



Parts de marché par Opérateur



# Poste : Le chiffre d'affaires progresse de 49% au deuxième trimestre 2024

Le deuxième trimestre 2024 a marqué un tournant significatif pour le marché postal au Congo, avec une croissance impressionnante de 49% du chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2023. Une amélioration qui témoigne du dynamisme du secteur et de l'évolution des habitudes de consommation en matière de services postaux.

## Un marché en pleine expansion

Le marché postal congolais compte actuellement treize opérateurs postaux privés autorisés. Au deuxième trimestre 2024, ces acteurs ont généré un chiffre d'affaires total de 533 387 403 FCFA dans le segment du courrier et colis express. Cette performance reflète une croissance robuste du secteur, portée par une demande accrue de services postaux tant au niveau national qu'international.

DHL maintient sa position de leader incontesté avec une part de marché impressionnante de 74,97%. À l'autre extrémité du spectre, M-A-SERVICE EXPRESS occupe la dernière place avec 0,15% du chiffre d'affaires total. Cette disparité souligne la forte concentration du marché autour de quelques acteurs majeurs, tout en laissant place à des opérateurs de niche.

## La prédominance du trafic international

L'analyse des données révèle une nette prédominance du trafic international dans la composition du chiffre d'affaires global. Avec 435 646 250 FCFA, le trafic international représente 81,66% du chiffre d'affaires total, contre seulement 18,34% pour le trafic national (97 841 153 FCFA). La répartition met en lumière l'importance cruciale des échanges internationaux pour le secteur postal congolais.

Paradoxalement, en termes de volume, le trafic national domine largement avec 49 185 envois effectués, soit 91% du total, contre seulement 4 727 envois pour le trafic international (9%). Cette disparité entre volume et valeur souligne la forte valeur ajoutée des envois internationaux par rapport aux envois nationaux.

Le trafic international représente 81,66% du chiffre d'affaire

## Une croissance inégale entre les opérateurs

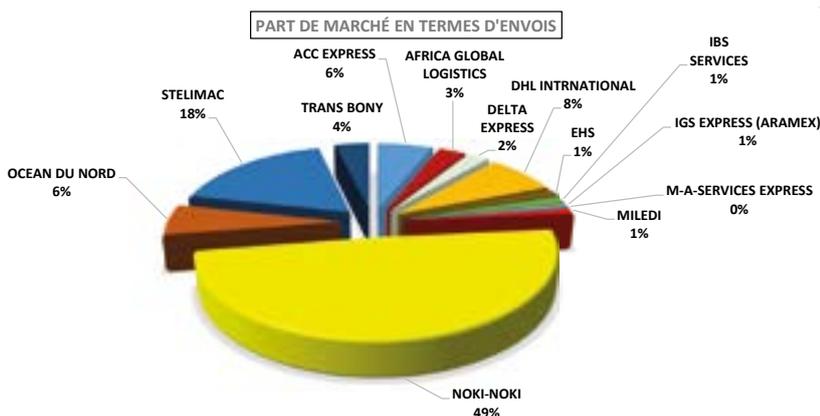
La croissance globale de 49% du chiffre d'affaires cache des disparités importantes entre les opérateurs. IGS EXPRESS (ARAMEX) se distingue avec une croissance spectaculaire de 80%, suivi de près par DHL INTERNATIONAL (45%), AFRICA GLOBAL LOGISTICS (35%), STELIMAC (23%) et OCEAN DU NORD (4%). À l'inverse, IBS SERVICES a connu une baisse de 12% de son chiffre d'affaires.

Il est à noter que sept opérateurs affichent une variation de 100%, mais cette donnée est à relativiser car elle s'explique par l'absence de données pour ces opérateurs au deuxième trimestre 2023, rendant toute comparaison impossible.

## La qualité de service, un enjeu majeur

La qualité de service, mesurée principalement par les délais de distribution, demeure un enjeu crucial pour les opérateurs postaux. La majorité des opérateurs desservant Brazzaville et Pointe-Noire parviennent à respecter leurs engagements de distribution dans les quatre jours suivant le dépôt des envois. M-A-SERVICE EXPRESS se démarque avec une distribution à J+0, tandis que plus de 50% des distributions de certains opérateurs sont effectuées dès les deux premiers jours.

Cependant, les délais s'allongent pour les localités à l'intérieur du pays, où certains opérateurs peuvent mettre jusqu'à 2 ou 3 jours pour livrer les envois, en raison des distances et des difficultés d'accès.



## Echo des départements

# L'ARPCÉ étend son influence avec une nouvelle antenne en construction à Ouesso



Vue du nouveau bâtiment en construction du siège départemental de l'ARPCÉ à Ouesso

**L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de décentralisation avec la construction d'une antenne à Ouesso, dans le département de la Sangha. L'initiative s'inscrit dans une volonté plus large de rapprochement avec les consommateurs et les opérateurs des secteurs régulés à travers tout le Congo.**

La politique de décentralisation initiée par le Directeur Général de l'ARPCÉ, Louis-Marc SAKALA, vise à renforcer la présence de l'État dans tous les départements du pays, affirmant ainsi son autorité. Edgard ELANGUI, Chef de l'antenne interdépartementale, souligne : « L'intérêt majeur de cette politique est de répondre aux attentes des services universels postaux et des communications électroniques, tout en améliorant les conditions de travail de nos agents ».

La construction du siège de l'antenne de Ouesso, actuellement avancée à près de 36%, rencontre plusieurs obstacles, notamment des contraintes financières, une météo capricieuse avec une forte pluviométrie et des difficultés logistiques pour l'acheminement des matériaux. Ouesso est en effet située à plus de 836 km de Brazzaville, par route.

Malgré ces défis, le projet progresse parfaitement, porté par la vision d'un « bijou architectural » qui contribuera à l'embellissement de Ouesso tout en offrant des conditions de travail optimales aux agents de l'ARPCÉ.

### Des ambitions à la hauteur des enjeux départementaux

L'antenne de Ouesso se fixe plusieurs objectifs à moyen et long terme. Il s'agit de regrouper les différents métiers de l'ARPCÉ au sein d'un même espace et s'équiper d'outils techniques et logistiques pour une gestion

locale efficace.

Ces objectifs s'alignent parfaitement avec le dynamisme du secteur des communications électroniques dans la Sangha. « Toute la jeunesse du département est ancrée dans ce secteur porteur d'avenir », affirme M. Edgard ELANGUI, soulignant l'importance stratégique de cette implantation.

L'établissement de cette antenne à Ouesso marque un tournant dans la stratégie de l'ARPCÉ. En se rapprochant des réalités locales, l'Agence entend assurer une régulation plus adaptée aux besoins spécifiques de la région, stimuler le développement du secteur des Télécommunications dans la Sangha et répondre plus efficacement aux attentes des consommateurs et des opérateurs locaux.

L'initiative, portée par Louis-Marc SAKALA, s'inscrit dans une vision plus large visant à faire de l'ARPCÉ un acteur clé du développement numérique à l'échelle nationale, tout en renforçant son ancrage local.

Alors que le chantier se poursuit à Ouesso, l'ARPCÉ démontre sa détermination à moderniser et à étendre son réseau, comme à Dolisie, dans le Niari au sud du pays, où des travaux du nouveau siège départemental sont en cours, préparant ainsi le terrain pour un avenir numérique inclusif et innovant dans tous les départements du Congo.

## Engagement sociétal

# L'ARPCE lance une campagne de don de sang vitale pour les hôpitaux congolais



Geste généreux à travers le don de sang

**L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a lancé en août dernier, une campagne de don de sang majeure en réponse à une pénurie critique dans les établissements de santé du pays. Cette initiative, menée en collaboration étroite avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), vise à répondre aux besoins urgents des patients hospitalisés.**

La campagne s'est déroulée en deux phases distinctes, avec une première phase à Brazzaville, les 7 et 8 août 2024 au siège de l'ARPCE, et une seconde phase à Pointe-Noire, le 23 août 2024 à l'antenne interdépartementale de l'ARPCE, les horaires de collecte étant fixés de 8h00 à 14h00 pour les deux phases.

Le Service des Ressources Humaines de l'ARPCE a coordonné l'ensemble de l'opération, travaillant en étroite collaboration avec une

équipe médicale spécialisée du CNTS pour assurer le bon déroulement de la collecte dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène.

Pour encourager la participation, l'ARPCE a mis en place plusieurs mesures, notamment une campagne de sensibilisation interne auprès des employés, l'autorisation de donner leur sang pendant les heures de travail sans pénalité, un espace de repos et de collation pour les donateurs après leur don, et l'encouragement des employés à inviter leurs proches et amis à participer.

Le Directeur Général de l'ARPCE a souligné l'importance de cette initiative, rappelant que chaque don de sang peut sauver jusqu'à trois vies, avec l'objectif de collecter un nombre significatif de poches de sang pour répondre aux besoins urgents des hôpitaux congolais.

« Cette campagne de don de sang est bien plus qu'un événement ponctuel. C'est une occasion pour nous tous de montrer notre solidarité envers ceux qui en ont le plus besoin. En offrant une partie de soi-même, nous offrons une chance de survie à ceux qui luttent contre la maladie, les accidents, ou les interventions chirurgicales complexes », a déclaré Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE.

Le CNTS a précisé que tous les types de sang sont nécessaires, avec un besoin particulier pour les groupes sanguins rares, les donateurs potentiels devant être âgés de 18 à 65 ans, peser au moins de 50 kgs, être en bonne santé générale, et ne pas avoir donné de sang dans les 8 semaines précédentes.

Cette campagne s'inscrit dans une stratégie plus large de l'ARPCE visant à renforcer son engagement social et sanitaire, avec l'ambition de renouveler cette opération régulièrement afin de maintenir un approvisionnement constant en sang dans les hôpitaux congolais.

Le personnel intéressé sont invités à contacter à tout moment le service des Ressources Humaines de l'ARPCE. Cette approche démontre l'engagement continu de l'Agence envers la santé publique et la solidarité nationale.

## Coordination des fréquences aux frontières

# Le Congo et le Gabon signent un accord



De gauche à droite, sur la première rangée : M. Raphael OBALI, Préfet de Franceville, le Général de Brigade Bonjean Rodrigue MBANZA, Ministre de l'Économie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information du Gabon, M. Célestin KADJIDJA, Directeur Général de l'ARCEP Gabon, et M. Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE Congo

**Dans une avancée significative pour le développement des Télécommunications en Afrique centrale, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) du Congo et l'Agence de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) du Gabon ont signé un accord historique de coordination des fréquences aux frontières. La cérémonie s'est déroulée le 25 juillet 2024 à Franceville, Gabon, sous l'égide du Ministre de l'Économie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information du Gabon.**

Cet accord, fruit de plusieurs mois de travaux d'experts, vise principalement à prévenir les interférences mutuelles et à limiter la couverture intentionnelle causant le roaming accidentel le long des 1903 kilomètres de frontière commune. Wilson BOKATOLA, Directeur des Ressources en Fréquences de l'ARPCE Congo, souligne que

cette initiative « contribuera à améliorer la qualité des services de téléphonie mobile dans les zones frontalières ».

Les travaux préparatoires ont permis d'établir une base solide pour cet accord, incluant la présentation des données techniques des opérateurs, l'identification des points d'intérêts frontaliers, et l'examen minutieux du projet d'accord. Des recommandations ont également été formulées à l'attention des décideurs pour assurer une mise en œuvre efficace.

Louis Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE, dans son mot de circonstance, a mis en avant l'importance de cet accord : « Garantir un accès équitable aux ressources spectrales dans nos zones frontalières pour améliorer la qualité de service des réseaux », soulignant par la suite que « cette initiative s'aligne parfaitement avec les exigences de

l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) concernant la coordination internationale des fréquences ».

Pour le Ministre gabonais de l'Économie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information, le Général de Brigade Bonjean Rodrigue MBANZA, « cette coordination des fréquences marque une étape importante dans le développement des infrastructures de Télécommunications en Afrique Centrale ».

Abondant dans le même sens que son Ministre de tutelle, le Président de l'ARCEP Gabon, M. Célestin KADJIDJA, a indiqué que « cet accord promet non seulement d'améliorer la qualité des services mobiles dans les zones frontalières, mais aussi de renforcer la coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ».

Pour le Congo, cet accord s'inscrit dans une stratégie plus large de coopération régionale. Il s'agit du deuxième accord de ce type, après celui établi avec la République Démocratique du Congo il y a deux ans. Cette démarche témoigne de la volonté des pays d'Afrique Centrale de collaborer étroitement pour optimiser l'utilisation des ressources spectrales et améliorer les services de Télécommunications pour leurs citoyens.

## FASUCE

# La première session extraordinaire du Comité du Fonds se félicite des avancées réalisées



Monsieur Luc MISSIDIBANZI, Président par intérim du Comité du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques

**Le comité du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE) s'est réuni ce lundi 23 septembre au siège de l'Agence de Régulation des Postes et de Communications Électroniques, sous l'autorité de son nouveau Président par intérim, M. Luc MISSIDIBANZI, en présence du Secrétaire du Fonds, Louis Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCÉ.**

Il faut reconnaître que le secteur des Communications Électroniques en République du Congo a connu des avancées remarquables ces dernières années, s'imposant comme un modèle dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale. Des avancées à mettre tout aussi à l'actif du FASUCE.

En effet, les propos introductifs du Président du FASUCE ont porté sur quatre principaux points à savoir : La mission du FASUCE et son ancrage dans le programme de société du Président de la République « Ensemble, poursuivons la marche » traduit comme programme du Gouvernement ; Le soutien aux réalisations, avec succès, du FASUCE depuis son

opérationnalisation ; La nécessité de répondre aux attentes des citoyens situés dans les zones dépourvues de connectivités et de services numériques et l'importance de cette session extraordinaire qui porte sur le financement du FASUCE.

Saluant l'abnégation du ministère de tutelle et l'engagement des équipes du FASUCE, le Président du Comité a indiqué que : « Ces résultats que nous jugeons tous très satisfaisants s'expliquent, d'une part, par les choix stratégiques et le processus décisionnel des membres du Comité du Fonds qui, je n'en doute pas un instant, ont été stimulés par des débats contradictoires qui ont mené à

des choix consensuels et, d'autre part, par le travail de fond mené par les équipes administratives et techniques de l'organe de gestion qui ont, sans relâche, garanti un service de qualité ».

Il sied de souligner que malgré ces accomplissements, des défis persistent. Pour le Président du Fonds, « l'objectif principal reste la réduction de la fracture numérique et la promotion de l'inclusion sociale, notamment en connectant les communautés rurales isolées à internet et à la téléphonie mobile. Les priorités incluent la connexion des écoles, la couverture des localités ciblées et le soutien à la connectivité des administrations publiques ».



Monsieur Louis-Marc SAKALA, Secrétaire du Comité du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques

## L'ARPCE au Conclave Inde-Afrique

# Vers un partenariat stratégique pour l'avenir numérique du Congo



Le Directeur des Réseaux et des Services de Communications Électroniques (DRSCE), Monsieur Benjamin MOUANDZA, participant à la 19<sup>ème</sup> édition du Conclave Africain sur le Partenariat Inde-Afrique

*L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques du Congo, représentée par le Directeur des Réseaux et Services des Communications Électroniques, Benjamin MOUANDZA, a participé du 20 au 23 août 2024, à la 19<sup>ème</sup> édition du Conclave africain sur le partenariat Inde-Afrique, qui s'est tenu à New Delhi (Inde). Une édition organisée par la Confédération de l'industrie indienne (CII), en partenariat avec le Ministère en charge des Affaires extérieures et le Commerce et l'Industrie.*

Le Conclave est un instrument clé pour la croissance de l'Afrique et son intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Il se concentre sur des domaines de partenariat essentiels et des opportunités émergentes tels que la transformation alimentaire, la défense, le partenariat numérique et financier, les produits

pharmaceutiques et de santé, les infrastructures, l'électricité, l'énergie, l'écosystème de qualité et le développement des compétences. Lancé par le gouvernement indien en 2005, ce Conclave est devenu l'une des plus importantes réunions de hauts décideurs politiques et de chefs d'entreprises d'Afrique et d'Inde, couvrant divers secteurs.

Tenant compte de ce que les secteurs des TIC et de la Fintech occupent une place importante dans les échanges au sein du Conclave, la participation de l'ARPCE visait principalement le renforcement des capacités dans les domaines des TIC, de la connectivité des paiements numériques et des services innovants susceptibles d'améliorer le quotidien des Congolais.

Numériquement en effet, le Congo s'est résolument tourné vers l'avenir. Et, à ce titre, l'ARPCE travaille activement

à la mise en œuvre de la 5 G. Des études et tests menés à cet effet avec l'opérateur MTN, qui se veut être pionnier de la 5G au Congo, ont donné des résultats concluants. « Cependant, un soutien est nécessaire pour le développement et la production de terminaux 5G à faible coût, accessibles à toutes les couches de la population », estime M. Benjamin MOUANDZA pour qui un partenariat avec des acteurs indiens, reconnus pour leur expertise dans la production de solutions abordables et innovantes, serait un tremplin décisif dans cette démarche.

Selon M. Benjamin MOUANDZA, le Congo envisage également le développement de satellites en orbite basse (LEO/MEO) pour soutenir la couverture spatiale de l'Afrique, notamment dans le domaine des télécommunications. « Ces satellites permettront de garantir un accès Internet de qualité aux zones les plus reculées, favorisant ainsi l'inclusion numérique à l'échelle nationale », explique-t-il.

Il faut souligner que dans le cadre des réunions B2B et des discussions bilatérales, l'ARPCE s'est entretenue avec les entreprises Ibis et Ashoka, chargées respectivement du déploiement des solutions Fintech et des villes intelligentes.

## Communications électroniques

# L'ARPCÉ dévoile son enquête sur les réseaux mobiles au Congo



Vue d'un tableau de l'enquête présentée devant les deux principaux opérateurs

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) a dévoilé, le 14 août 2024, les résultats de sa dernière enquête exhaustive sur la qualité des réseaux mobiles au Congo. Cette étude minutieuse, menée sur une période de six semaines, du 7 juin au 18 juillet 2024, a scruté les services voix et data en 2G, 3G et 4G des deux principaux opérateurs du pays : MTN Congo et Airtel Congo.

L'enquête, présentée par Benjamin MOUANDZA, Directeur des réseaux et services des Communications Électroniques de l'ARPCÉ, a couvert un vaste territoire. Les mesures ont été effectuées non seulement dans les deux plus grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi le long des deux principales routes nationales. De plus, neuf villes de l'intérieur ont été incluses dans l'étude : Gamboma, Oyo, Owando, Ouesso, Kintélé, Mouyondzi, Madingou, Nkayi et Dolisie, offrant ainsi un panorama complet de la situation des réseaux mobiles à travers le Congo.

L'étude a mis en lumière une amélioration significative de la couverture 2G et 3G sur les routes nationales. Les tronçons Yié-Mindouli sur la route nationale N°1 et Lifoula-Makoua sur la N°2 bénéficient désormais d'une meilleure couverture en téléphonie mobile. Ce progrès est attribué à deux facteurs principaux : les sanctions infligées par le Régulateur et l'obligation de couverture imposée aux opérateurs, notamment grâce à la mise en place de l'itinérance nationale.

### Des défis persistants à relever

Malgré ces avancées, le rapport souligne que des efforts conséquents restent à faire. Dans le sud du pays, Airtel doit renforcer sa couverture 3G à Nkayi, Dolisie et Kintélé. MTN, quant à lui, fait face à des défis similaires à Mouyondzi, Madingou, Dolisie et Kintélé.

La situation est également préoccupante dans le nord. MTN doit améliorer sa couverture et sa qualité 2G de manière globale, ainsi que sa 3G à Gamboma, Owando et Ouesso. Airtel n'est

pas en reste, avec des progrès à faire en 2G dans ces mêmes villes.

Brazzaville et Pointe-Noire, malgré leur statut de centres urbains majeurs, connaissent aussi des problèmes de couverture et de qualité des réseaux, particulièrement en 2G. Benjamin MOUANDZA a insisté sur « la nécessité pour les opérateurs de réduire les échecs d'accès aux réseaux et les coupures en cours de communication », notamment sur les routes nationales.

Concernant l'Internet mobile, la 4G tire son épingle du jeu en offrant de meilleures performances. En revanche, les opérateurs ont été appelés à améliorer la qualité de la 3G, particulièrement à Owando et Brazzaville pour Airtel, et à Oyo et Ouesso pour MTN.

### Des sanctions et des réactions

Face à ces résultats qui mettent à mal les intérêts des consommateurs, l'ARPCÉ a décidé de mettre en demeure les deux opérateurs, conformément à l'article 27 de la loi numéro 9. Cette loi stipule que l'exploitation des réseaux et la fourniture de services de communications électroniques doivent respecter des règles de permanence, de qualité et de disponibilité.

Les opérateurs ont réagi à ces conclusions. Les représentants de MTN se sont satisfaits des efforts consentis tout en reconnaissant la nécessité d'améliorer la couverture sur les routes nationales. L'opérateur a également expliqué que l'évaluation avait coïncidé avec des travaux d'optimisation de la qualité sur l'ensemble du territoire national, ce qui pourrait expliquer certains résultats

négatifs.

Airtel, pour sa part, a confirmé les travaux menés sur les routes nationales et a justifié certains résultats par une mise à jour logicielle effectuée sur son réseau du 14 au 20 juin 2024, dans le cadre des améliorations en cours.

### Un cadre légal et réglementaire strict

Il est important de souligner que cette évaluation s'inscrit

dans le cadre légal et réglementaire congolais, notamment les lois numéros 9 et 11 portant respectivement sur la réglementation du secteur des communications électroniques et la création de l'ARPCE. Elle répond également aux exigences des cahiers des charges liés aux licences d'exploitation des réseaux 2G, 3G et 4G acquises par les opérateurs.

Cette étude approfondie met en

lumière les progrès réalisés par les opérateurs mobiles au Congo, tout en soulignant les nombreux défis qui restent à relever pour assurer une couverture et une qualité de service optimales sur l'ensemble du territoire national. Les mises en demeure servies aux opérateurs devraient inciter ces derniers à redoubler d'efforts pour améliorer leurs réseaux, au bénéfice des consommateurs congolais.

## Gestion des fréquences : l'ARPCE et l'ANAC planchent sur le nouveau Plan National d'Attribution des Fréquences



Monsieur Wilson BOKATOLA, Directeur des Ressources en Fréquences à l'ARPCE (au centre), entouré de ses collaborateurs lors de la réunion avec une équipe technique de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)

La Direction des Ressources en Fréquences de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) s'est entretenue le 10 septembre 2024 avec une équipe technique de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC). Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'ARPCE, avait pour objectif principal la présentation du nouveau Plan National d'Attribution des bandes de Fréquences radioélectriques (PNAF).

Ce nouveau PNAF, approuvé par le décret n°2023-157 du 10 mai 2023, intègre les dernières évolutions technologiques ainsi

que les recommandations issues de la Conférence Mondiale des Radiocommunications de 2023 (CMR23). La réunion s'inscrit dans le cadre des missions de l'ARPCE, notamment celle d'assurer, pour le compte de l'État, la gestion efficace du spectre de fréquences radioélectriques,

conformément aux orientations définies par l'Union Internationale des Télécommunications.

Au cours de cette séance de travail, les représentants de l'ARPCE ont présenté les changements majeurs apportés par le nouveau plan. Les discussions ont également porté sur les moyens d'assurer une utilisation optimale du spectre des fréquences radioélectriques et de minimiser les problèmes d'interférences pouvant résulter de la coexistence de différents systèmes et services.

Cette initiative de l'ARPCE vise à promouvoir une gestion plus efficace et harmonieuse des ressources en fréquences, tout en favorisant la collaboration entre les différentes institutions concernées par l'utilisation du spectre radioélectrique.



Les participants lors de la réunion de la présentation du nouveau Plan National d'Attribution des bandes de Fréquences radioélectriques (PNAF)

## Secteur Postal

# L'ARPCÉ Congo s'inspire du modèle camerounais pour moderniser sa régulation postale



La délégation de l'ARPCÉ avec, au centre, le SG du ministère Camerounais des Postes et des Télécommunications et ses collaborateurs

**Une délégation de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) du Congo a effectué, du 17 au 21 juin 2024, une visite de travail fructueuse à Douala, au Cameroun. Conduite par M. Arnaud DICKA, Directeur de la Régulation Postale, cette mission visait à s'inspirer du dynamisme du secteur postal camerounais et de ses réformes réglementaires récentes pour nourrir la révision de la loi n°10 portant réglementation du secteur postal en République du Congo.**

La délégation a été chaleureusement accueillie par le Secrétaire Général du ministère des Postes et des Télécommunications (MINPOSTEL), M. Mohamadou SAOUDI, qui a indiqué, au nom de madame la Ministre camerounaise des Postes et des Télécommunications, l'importance de la coopération régionale : "Nous réitérons notre engagement pour le développement de partenariats

entre les Autorités de régulation africaines afin de faciliter le partage et de capitaliser sur les expériences de nos différents pays".

Au cours de ce séjour, les échanges ont couvert un large éventail de sujets, notamment l'écosystème postal camerounais, son cadre juridique, les défis et opportunités du secteur. La délégation congolaise a également eu l'occasion de présenter succinctement l'état du secteur postal congolais ainsi que quelques projets structurants initiés par l'ARPCÉ via la DRP.

Les visites sur le terrain ont inclus des rencontres avec la CAMPOST, l'opérateur postal public du Cameroun, et l'École Nationale supérieure des Postes et Télécommunications (SUP'PTIC), ouvrant des perspectives de collaboration future dans la formation des professionnels du secteur.

M. Arnaud DICKA a exprimé sa satisfaction quant à la qualité

des échanges « La Régulation, c'est d'abord et avant tout les bonnes pratiques. Cela est au-delà de nos attentes. Nous nous sommes suffisamment outillés », a-t-il indiqué.

Le Chef de Service Juridique et du Contentieux à l'ARPCÉ, M. Sylvere OBOA, aussi de la délégation, n'a pas fait l'économie des mots pour indiquer à la partie camerounaise sa satisfaction : « Quoique nous ayons appris mutuellement, votre expérience est un excellent modèle d'inspiration ».

Le point d'orgue de cette visite a été l'audience accordée à la délégation congolaise par Mme Minette LIBOM LI LIKENG, Ministre des Postes et des Télécommunications du Cameroun. Elle a exprimé sa satisfaction quant aux résultats des échanges et a manifesté son intérêt pour l'établissement d'un accord de partenariat entre les institutions en charge de la régulation postale au Cameroun et en République du Congo, ouvrant, par cette même occasion, la voie à de futures collaborations sur divers aspects de la régulation.

Il sied de souligner que cette mission de benchmarking s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation et d'harmonisation des pratiques de régulation postale en Afrique centrale. Elle témoigne de la volonté des pays de la région de mutualiser leurs expériences pour relever les défis d'un secteur postal en pleine mutation.

## Secteur Postal

## Des projets ambitieux pour le développement du secteur postal au Congo



Le Directeur de la Régulation Postale de l'ARPCE, Monsieur Arnault DICKA, intervenant lors de la réunion avec les opérateurs postaux

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques a organisé ce 03 septembre 2024 à son siège, une réunion avec les opérateurs des services postaux sur l'évolution du marché postal au Congo. Ladite réunion a coïncidé aussi avec la mise en service de l'application "LandaYango" destinée à aider les opérateurs du secteur à améliorer la qualité du service offert à la population. Par le biais de l'application "LandaYango", les usagers des services des opérateurs postaux seront informés, en temps réel du traitement de leurs envois.

Au cours de sa présentation sur l'évolution du secteur postal, Le Directeur de la Régulation Postale, monsieur Arnault DICKA, a noté une diminution significative des envois de courriers due à l'émergence de nouvelles technologies telles que les applications de

messagerie instantanée, et, celles de courriers électroniques. Cependant, il a également souligné une forte augmentation des envois de colis, favorisée par les services d'achat en ligne et ceux de livraisons rapides.

Il a aussi été question des difficultés que rencontrent les opérateurs locaux à prendre des parts significatives sur chiffre d'affaires dans le segment national, bien que disposant d'une logistique et d'un réseau

bien maillé.

Monsieur Arnault DICKA a aussi évoqué des projets majeurs tels la codification postale et l'adressage postale numérique via l'application "Vision SLM", dont l'objectifs est de favoriser la localisation des individus lors de la distribution des envois postaux.

Les opérateurs des services postaux vont être formés à l'utilisation de la plateforme "LandaYango" dans les jours qui suivent.



Les participants suivant attentivement la présentation de l'application "LandaYango"

Portrait

# L'incroyable saga d'un homme qui murmure à l'oreille des antennes



Monsieur Hermann MOSSINDZAON, Chef de Bureau Gestion de Supports de Communications Électroniques, Secrétaire Général de la Section Syndicale CSTC-ARPCE

*Dans le tumulte de Brazzaville, une silhouette imposante s'est frayé un chemin. Derrière son apparence ordinaire se dissimule un parcours hors du commun, tissé d'ambition, d'innovation et de persévérance. Plongez dans l'univers fascinant d'Hermann MOSSINDZAON, un ingénieur de 1,68 mètre pour 90 kilos, dont le nom résonne dans les cercles des Télécommunications, et qui a su gravir les échelons d'un monde en constante évolution, tout en gardant les pieds sur terre.*

Marié et père de sept enfants, deux filles et cinq garçons, Hermann MOSSINDZAON est un homme au cœur généreux. Il porte fièrement sa couleur préférée : le rouge. Un choix qui reflète sûrement son attachement à la culture téké ou à son passé de pratiquant d'arts martiaux. En effet, dans sa jeunesse, il s'est adonné avec passion au karaté, au judo et au kung-fu, forgeant ainsi un caractère discipliné

et persévérant.

Son plat favori, le saka saka au poisson d'eau douce accompagné d'igname de Gamboma pilé, témoigne de son attachement à ses racines congolaises. Une préférence culinaire qui raconte à elle seule une histoire : celle d'un homme qui, malgré son parcours professionnel varié, reste profondément ancré dans sa culture.

### **👤 Une carrière au service des Télécommunications**

La carrière professionnelle d'Hermann, dit « Ya Mano » pour les intimes, est un véritable roman. Formé à l'École Nationale des Postes et Télécommunications de l'AEF (aujourd'hui Afrique Centrale), il a connu des hauts et des bas qui l'ont façonné. Un jour, alors qu'il étudiait à l'École Supérieure Multinationale de Télécommunications de Dakar,

la vie lui a joué un tour. La situation économique difficile de l'ONPT l'a contraint à rentrer au pays, mettant fin à ses rêves d'études à l'étranger. Mais loin de se décourager, Hermann a transformé cet obstacle en tremplin.

Son parcours professionnel débute véritablement en 1995, lorsqu'il devient technicien d'exploitation et maintenance au faisceau sud-ouest de l'ONPT. Rapidement, ses compétences sont reconnues et il gravit les échelons. En 1996-1997, il prend la responsabilité de chef secteur radio dans le département de la Lékoumou, une expérience qui lui permet de se familiariser avec les défis spécifiques des Télécommunications en zone rurale.

De 1998 à 2003, il occupe le poste de technicien d'exploitation et de maintenance au centre

de transmission par satellite de Moungouni (SOTELCO). Cette période est cruciale dans sa carrière, car elle lui permet d'acquérir une expertise pointue dans les technologies satellitaires. Son travail acharné et ses compétences techniques sont récompensés en 2003, lorsqu'il est promu chef de division exploitation et maintenance au même centre, un poste qu'il occupera jusqu'en 2008.

L'année 2008 marque un tournant dans sa carrière avec sa nomination en tant que Directeur d'établissement du CTS du centre-ville. Une année après, une nouvelle opportunité se présente chez WARID CONGO. Hermann y brille en tant que High technicien engineering opérationnel transmission. Dans ce rôle, il prend la responsabilité locale du réseau de transmission DOMSAT, un réseau national par satellite crucial pour les communications du pays.

### ➔ **L'ARPCE : Un nouveau chapitre**

C'est en 2010 que la carrière de « Ya Mano » prend un tournant décisif. Il rejoint l'ARPCE, d'abord au service de contrôle des fréquences. Depuis 2011, il occupe le poste de chef de bureau gestion de supports d'équipements de communications électroniques, un rôle multifacette et décisif pour l'ARPCE, soucieuse de l'essor des Télécommunications.

Dans cette fonction, ses responsabilités sont vastes et variées. Il réalise des « surveys » conjoints avec les opérateurs en vue de l'érection des pylônes, une tâche qui requiert à la fois des compétences techniques et une grande capacité de négociation. Hermann effectue également des contrôles de

conformité des installations électromécaniques, ce qui inclut l'inspection des pylônes, des antennes microwave, GSM, etc.

Son rôle ne s'arrête pas là. Il est également chargé de passer les entretiens de supports d'équipements et de délivrer les agréments d'exploitation de supports d'équipements ainsi que les autorisations de construire des pylônes aux opérateurs et différents installateurs.

Grâce à son expertise et son engagement, Hermann réussit à assainir et discipliner les érections des pylônes en République du Congo, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des infrastructures de Télécommunications dans le pays.

### 👤 **« Ya Mano » le syndicaliste !**

Le parcours professionnel impressionnant d'Hermann, couplé à son engagement syndical de longue date, témoigne de sa volonté constante de servir non seulement le développement technologique de son pays, mais aussi le bien-être et les droits de ses collègues et concitoyens. C'est cette dualité entre expertise technique et engagement social qui fait de lui une figure respectée dans l'écosystème national des Télécommunications.

De délégué du personnel à SOTELCO (2003-2008), Hermann est depuis 2017 secrétaire général de la section syndicale de l'ARPCE. Son engagement s'étend au niveau national avec sa nomination comme secrétaire général de la FENAPOSTEL (Fédération nationale des postes et Télécommunications) en 2019, puis comme membre du conseil confédéral permanent de la

CSTC (Confédération Syndicale des Travailleurs du Congo) en 2021.

### 👤 **Un héritage de sagesse et d'humanité**

Au-delà de ses compétences techniques, l'humanité d'Hermann frappe ceux qui le côtoient.

Profondément croyant, il a trouvé dans sa foi un nouvel élan. « La Bible nous enseigne de nous aimer les uns les autres », aime-t-il à rappeler. Cette philosophie, il l'applique au quotidien, guidé par un adage téké qui lui est cher : « Tu as plus d'argent que moi, mais moi j'ai plus d'amour envers la créature de Dieu ».

À la nouvelle génération, il prodigue des conseils empreints de sagesse : respecter les anciens, éviter la médisance et le colportage. « Tout ce que nous faisons sur cette terre est vanité des vanités », dit-il souvent, encourageant chacun à faire le bien tant qu'il le peut.



## English Corner

# Pour le plaisir de nos passionnés de langue anglaise, nous vous partageons quelques faux-amis en Anglais courant que nous avons sélectionné pour vous

Non, il ne s'agit pas d'une histoire d'amitié qui finit mal, mais d'une drôle d'expression pour désigner des mots

anglais qui ressemblent aux mots français, mais qui ne veulent pas du tout dire la même chose. Les traduire

littéralement conduit à un contresens. On appelle ces mots-pièges des faux-amis. Les connaissez-vous ?

## Voici une liste de quelques 'faux-amis'

Mot anglais	Traduction	À ne pas confondre avec	Qui se dit
<i>ability</i>	aptitude	habileté	<i>skill</i>
<i>to achieve</i>	réaliser	achever	<i>to complete</i>
<i>bribe</i>	pot-de-vin	bribe	<i>bit</i>
<i>change</i>	monnaie	changer	<i>to change, to alter</i>
<i>check</i>	contrôle	chèque	<i>cheque</i>
<i>confidence</i>	confiance	confidence	<i>secret</i>
<i>crane</i>	grue	crâne	<i>skull</i>
<i>to cry</i>	pleurer	crier	<i>to shout</i>
<i>to deceive</i>	tromper, duper	décevoir	<i>to disappoint</i>
<i>to demand</i>	exiger	demander	<i>to ask</i>
<i>fabric</i>	tissu	fabrique	<i>factory</i>
<i>gentle</i>	aimable	gentil	<i>nice</i>
<i>grand</i>	grandiose	grand	<i>tall</i>
<i>habit</i>	habitude	habit	<i>clothes</i>
<i>hazard</i>	danger, risque	hasard	<i>chance</i>
<i>to hurt</i>	blessar, faire mal	heurter	<i>to hit</i>
<i>to injure</i>	blessar	injurier	<i>to insult</i>
<i>isolation</i>	isolement	isolation	<i>insulation</i>
<i>issue</i>	problème, question	issue	<i>exit</i>
<i>large</i>	grand	large	<i>wide</i>
<i>novel</i>	roman	nouvelle	<i>short-story</i>
<i>nurse</i>	infirmière	nurse (nounou)	<i>nanny</i>
<i>petrol</i>	essence	pétrole	<i>oil</i>
<i>photograph</i>	photographie	photographe	<i>photographer</i>
<i>phrase</i>	expression, locution	phrase	<i>sentence</i>
<i>physician</i>	médecin	physicien	<i>physicist</i>

ARPCCE Inside/interview

# Quentin LOUBOU : « Nous sommes fiers d'être le premier club d'entreprise Toastmasters au Congo »



Monsieur Quentin LOUBOU, Président du club Toastmasters de l'ARPCCE, lors de son allocution, partageant avec passion les valeurs de leadership et de prise de parole en public, essentielles à la mission de Toastmasters International.

Créé en juin 2024, l'ARPCCE Toastmaster Club s'impose comme le premier club d'entreprise Toastmaster au Congo. Cette initiative novatrice, portée par le Service de Communication et des Relations Publiques de l'ARPCCE, vise à développer les compétences en communication et en leadership des agents de l'Agence. À la tête de ce projet ambitieux, on retrouve un président qui cumule les casquettes : journaliste d'entreprise à l'ARPCCE depuis 2019 et désormais fer de lance du développement personnel au sein de l'institution à travers la méthode Toastmasters. Rencontre avec celui qui orchestre, pour un mandat d'une année, cette révolution communicationnelle au cœur de l'ARPCCE.

**LGAR : Monsieur le Président, pouvez-vous nous parler des objectifs de l'ARPCCE Toastmaster Club ?**

**Quentin LOUBOU :** Avec plaisir. Notre principal objectif est d'aider au développement des compétences en communication de nos agents. Nous visons à renforcer leurs capacités en prise de parole en public et en leadership. C'est crucial dans notre environnement professionnel, où la communication claire et efficace est essentielle.

**LGAR : En tant que président du club Toastmaster de l'ARPCCE, quels sont vos principaux défis et comment abordez-vous votre rôle pour assurer le succès du club ?**

**Q.L :** En tant que président, mon rôle principal est de guider et de motiver notre équipe pour atteindre nos objectifs. L'un de nos plus grands défis est de maintenir l'engagement et l'enthousiasme des membres, surtout étant donné que nous sommes un club

relativement nouveau dans un environnement d'entreprise. Pour relever ce défi, j'adopte une approche proactive. Tout d'abord, je m'efforce de créer une atmosphère accueillante et encourageante lors de nos réunions bimensuelles. Je travaille en étroite collaboration avec notre comité exécutif pour planifier des sessions intéressantes et variées qui répondent aux besoins de développement de nos membres.

**LGAR : Quel est l'intérêt pour l'ARPCCE d'avoir créé ce club en interne ?**

**Q.L :** L'intérêt est multiple. D'abord, nous sommes fiers d'être le premier club d'entreprise Toastmasters au Congo. Cela démontre notre engagement envers le développement professionnel de nos employés. Ensuite, cela nous permet de créer un environnement d'apprentissage sur mesure, adapté à nos besoins spécifiques en tant qu'Autorité de Régulation.

**LGAR : Quels sont les résultats attendus de cette initiative ?**

**Q.L :** Nous espérons voir une amélioration significative des compétences en communication de nos agents, qu'ils soient directeurs, chefs de services, chefs de bureau ou agents d'exécution. À terme, cela devrait se traduire par une meilleure efficacité dans nos opérations, des présentations plus impactantes, et un leadership renforcé à tous les niveaux de notre organisation.

**LGAR : Pouvez-vous nous en dire plus sur la méthode Toastmasters dans ce contexte ?**

**Q.L :** La méthode Toastmasters est cruciale. Il s'agit d'une méthodologie éprouvée pour développer les compétences en communication et en leadership. Les sessions Toastmasters offrent un cadre structuré mais bienveillant, où chacun peut s'exercer, recevoir des feedbacks constructifs, et progresser à son rythme.

**LGAR : Comment la Direction Générale, a-t-elle soutenu cette initiative ?**

**Q.L :** Le soutien de notre Directeur Général, M. Louis-Marc SAKALA, a été déterminant. Il a immédiatement compris l'intérêt de ce projet pour le développement de nos collaborateurs et a facilité sa mise en place. Son appui financier et opérationnel a permis de donner de la crédibilité à l'initiative et d'encourager la participation de

tous les niveaux hiérarchiques.

**LGAR : Quels défis rencontrez-vous actuellement ?**

**Q.L :** Notre principal défi est l'appropriation du concept par l'ensemble du personnel. Toastmaster est un environnement nouveau pour beaucoup, et nous travaillons d'arrache-pied pour promouvoir le club et encourager une participation régulière. Nous voulons que les membres s'engagent pleinement dans leur parcours Toastmasters.

**LGAR : Comment voyez-vous l'avenir de ce club ?**

**Q.L :** Je suis très optimiste. Avec le soutien continu de la Direction Générale de l'ARPCE, de la Division L, du secteur 37, de l'engagement de nos membres et l'expérience que nous acquérons, je vois ce club devenir un pilier du développement professionnel au sein de l'ARPCE. À long

terme, j'espère que nous pourrions même inspirer d'autres entreprises à créer leurs propres clubs Toastmasters.

**LGAR : Y a-t-il des personnes que vous souhaiteriez remercier particulièrement ?**

**Q.L :** Absolument. Je tiens à rendre hommage à Nadine MBIKINA, notre DTM (Distinguished Toastmasters), pour son coaching et sa détermination dans la création de ce club. Je voudrais également saluer Sara NDEKE, notre Directrice du Secteur 37 (la zone géographique qui couvre notre club) qui est la véritable cheville ouvrière de ce projet. L'idée vient d'elle, et son engagement est remarquable. Enfin, je remercie les clubs Eminence, Likonzi, Bolongi et autres pour leur soutien précieux lors de certaines sessions. Leur expérience guide notre façon de faire et nous aide à progresser.

## Toastmasters en quelques notes



*ToastMasters International (TMI) est une association à but non lucratif internationale dont l'objectif est d'aider ses membres à améliorer leurs compétences en matière de communication et de leadership par la prise de parole en public. Fondée en 1924, l'organisation*

*a son siège à Englewood, dans le Colorado, et compte environ 270 000 membres dans plus de 14 000 clubs dans 150 pays.*

*La mission de TMI est de nourrir la confiance en soi de ses membres et d'encourager leur progression. Les participants se réunissent*

*toutes les semaines pendant une à deux heures pour apprendre à pratiquer la prise de parole en public. La particularité est qu'il n'y a pas de formateur : les membres s'évaluent et s'aident mutuellement à s'améliorer suivant une collaboration communautaire.*

*Au-delà du club, l'organisation Toastmasters est subdivisée géographiquement, chaque niveau supérieur englobant une géographie plus vaste. Le niveau supérieur suivant au-delà d'un chapitre/club local est une « zone », le niveau supérieur suivant une « division » et le niveau supérieur suivant un « district ».*



### Henrie & Janold

Les éditions Amour Eternel sont heureuses de vous annoncer l'union de Chancel Janold et Henrie au cours de la lecture publique de "Pour le meilleur", le 18 et 19 juillet 2024 lors de la célébration de leur mariage coutumier, civil et bénédiction nuptiale. Que la magie de l'amour respandisse dans vos cœurs.

### Mauricia & Gloire

À l'image d'une rose épanouie sous le premier rayon du soleil de Brazzaville, Mauricia a fait vibrer le cœur de son prince, Gloire. Désormais, leurs âmes s'enlacent dans une danse harmonieuse, partageant le même nom et le même foyer. Le 24 juillet 2024, leurs vœux d'amour, prononcés lors de leur mariage coutumier, civil et religieux, résonnent comme une promesse éternelle.

Que cette union, scellée par un "Oui" empreint de sincérité, soit le prélude d'un amour infini, emplis de moments de douceur et de bonheur partagé.

Ensemble, ils s'engagent à savourer chaque instant dans un océan de bonheur.

### Sergine & JR Fils

La vie à deux prépare les jours merveilleux. Jean-Robert Fils et sa Charmante Sergine ont acheté un billet sans retour pour le pays du bonheur à l'unisson. Des grands jours féériques affirmant un rituel scellant les promesses d'amour pour l'éternité, les 29 et 31 août 2024 lors de leur mariage coutumier, civil et bénédiction nuptiale.

Que votre union soit un voyage au pays de la sérénité et du bonheur familial.

### Salomé & Claudin

Deux chemins qui se croisent, deux êtres qui s'approvoisent, une promesse d'amour, l'accomplissement d'un rêve et le commencement du mystère de l'amour. Claudin et sa tendre moitié Salomé se sont unis par les liens sacrés du mariage coutumier, civil et bénédiction nuptiale, les 27 et 28 septembre 2024.

Que votre vie à deux soit aussi belle que cette journée particulière.

### Yann & Steve

À l'aube d'une nouvelle vie, Steve a trouvé en Yann un véritable trésor, une lumière qui éclaire son chemin. Ne pouvant plus attendre, il a choisi de franchir le pas et de sceller leur amour éternel par le mariage, célébré les 18 et 20 juillet 2024. Que l'amour continue de briller avec éclat dans leurs vies. Tous nos vœux de bonheur pour ce couple magnifique !

### Renée & Jovland

Après un océan d'amour, une pluie de douceur, un arc-en-ciel de Bonheur, Jovland et Renée peuvent enfin rouler à pleine vitesse pour un long mariage sans accrochage. Une union scellée le 22 août 2024 à la Mairie Centrale de Brazzaville et suivie de la bénédiction nuptiale.

Que tous deux, vous viviez des moments très marquants à garder en souvenir de votre mariage pour l'éternité.

### Fransnelle & Alban

Des rêves à réaliser, de l'amour à partager et du bonheur illimité pour les nouveaux mariés ! Alban et Fransnelle ont eu le bonheur de se dire oui pour un avenir rempli de bonheur ces 29 et 31 août 2024 lors de leurs mariages coutumier, civil et religieux dans la majestueuse ville océane de Pointe-Noire.

Le mariage est une volonté à deux de créer l'unique. Demeurez heureux.

### Yavan Liann

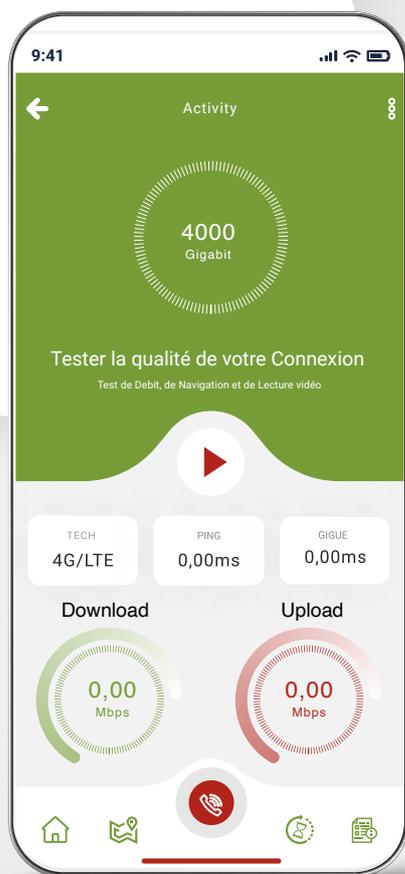
Deux voix aimantes se sont posées sur moi, deux cœurs battants d'impatience pour me serrer dans leurs bras, et des lèvres pleines de tendresse prêtes à déposer leurs premiers baisers... C'est dans ce cocon d'amour que Maman Géniale et Papa Delors m'ont accueilli avec une infinie douceur en ce jour béni du 05 août 2024. Remplis d'émotion, ils m'ont offert mon tout premier cadeau : un nom, Yavan Liann. Depuis cet instant, je suis devenu leur petit trésor à câliner et chérir pour toujours.

### Akia-Clara

Toutes nos félicitations à Atalia et Yannick, vous venez d'être promus « parents ». Leur fruit d'amour "Akia-Clara" est née le 6 août 2024. Une petite fille vient agrandir votre belle famille. Ce n'est que du bonheur. Bébé magnifique + parents géniaux = une famille heureuse !

### Bierhoff Nour

Maman à une nouvelle copine et papa à une petite fille à gâter ! Bierhoff Nour a pointé son petit nez le 25 août 2024. Maman Giclaïd OBANDZA est la plus contente, elle a une nouvelle « copine » à coiffer et à maquiller ! Bravo à tous les deux ! Une petite fille est une joie, un cadeau du ciel.



## Scannez pour télécharger l'application **allo arpce**



L'application « allo arpce », disponible sur Google Play store, permet aux consommateurs de signaler à l'ARPCÉ tout dysfonctionnement, appel ou Internet, rencontré sur le réseau des opérateurs de téléphonie mobile, dans la zone où ils se trouvent.

À travers cette nouvelle plateforme numérique, l'ARPCÉ entend recueillir des données précises des consommateurs pour améliorer leur expérience client.

## Plaisirs de table



### Le fondant au chocolat

*L'actu du Régulateur vous fait découvrir une recette de la gastronomie française: le fondant au chocolat. Une douceur moelleuse et délicieuse qui saura égayer vos pauses gourmandes avec d'irrésistibles saveurs chocolatées.*

Ingredients (pour 4 personnes) :

- 200 g de chocolat noir
- 150 g de beurre

- 150 g de sucre
- 4 œufs
- 1 cuillère à soupe de farine
- Beurre et farine (pour le moule)
- Sucre glace (facultatif)

Préparation

- Étape 1

Préchauffez votre four à 180°C.

- Étape 2

Faites fondre le chocolat et le beurre au micro-ondes.

- Étape 3

Dans un saladier, battez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

- Étape 4

Ajoutez la farine et mélangez bien.

- Étape 5

Versez le chocolat fondu dans le saladier et mélangez jusqu'à obtenir une pâte lisse.

- Étape 6

Beurrez et farinez un moule à gâteau, puis versez-y la préparation.

- Étape 7

Déposez le moule à gâteau dans le four pendant 20 minutes, puis ressortez le.

- Étape 8

Laissez tiédir légèrement avant de démouler et de servir.

Votre fondant au chocolat est prêt, il ne vous reste plus qu'à le déguster.

Savourez-le et laissez-vous séduire par son irrésistible goût chocolaté.

*Bon dégustation !*

# Astuce & conseils

Le saviez-vous ? Le cancer de la peau est l'un des types de cancer les plus courants dans le monde. Environ 5,4 millions de nouveaux cas de cancer de la peau sont diagnostiqués chaque année dans le monde, selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces dommages causés par une exposition prolongée aux rayons ultraviolets (UV) du soleil, d'autres sources de rayonnement et par une combinaison complexe de facteurs génétiques entraînent des mutations qui perturbent le processus normal de croissance et de division cellulaire. Pour éviter cette maladie, il est essentiel d'intégrer quelques habitudes simples dans votre quotidien :

**1 Protégez-vous avec une crème solaire :** Appliquez régulièrement une crème solaire qui offre une protection contre les deux types de rayons ultraviolets (UV) nocifs du soleil : les rayons UVA et UVB. Appliquez la même par temps nuageux et assurez-vous de la réappliquer toutes les deux heures, après avoir nagé ou transpiré.

**2 Évitez les heures où le soleil est le plus fort et brille intensément :** Limitez votre exposition directe au soleil entre 10h et 16h, lorsque les rayons UV sont les plus forts.

**3 Optez pour des vêtements protecteurs:** Favorisez les vêtements longs en tissu serré et de couleur sombre, ainsi que les chapeaux à larges bords et les lunettes de soleil pour une protection supplémentaire.

**4 Surveillez votre peau :** Effectuez régulièrement des auto-examens pour repérer tout changement sur vos grains de beauté ou d'autres marques sur la peau. Consultez immédiatement un dermatologue si vous remarquez des modifications telles qu'une nouvelle croissance, une couleur inhabituelle ou une forme irrégulière.

**5 Consultez un dermatologue :** Planifiez des contrôles annuels avec un dermatologue pour détecter précocement tout signe potentiel de cancer de la peau.



En adoptant ces pratiques simples mais efficaces, vous pouvez réduire considérablement votre risque de cancer de la peau tout en préservant la santé et la beauté de votre peau contre les méfaits du soleil.

E	C	O	N	F	I	D	E	N	T	I	A	L	I	T	I
U	E	R	O	U	D	C	Y	O	N	O	I	R	E	H	N
Q	N	A	U	T	N	R	O	U	N	D	D	U	C	O	F
I	T	G	S	E	T	S	O	S	E	R	E	R	H	O	R
T	R	E	C	E	U	N	S	I	E	N	E	N	A	N	A
I	E	I	J	B	Z	O	U	K	T	H	I	T	S	M	S
L	L	O	A	E	I	K	O	O	C	J	E	T	S	A	T
O	R	A	U	T	E	U	R	E	V	I	E	I	E	C	R
P	A	R	T	E	N	A	R	I	A	T	V	O	S	T	U
N	O	I	T	A	I	L	I	F	F	A	T	E	R	M	C
D	O	N	T	N	E	M	E	S	R	U	O	B	M	E	T
L	U	N	E	M	E	R	C	E	N	T	R	E	A	G	U
S	O	L	P	A	P	I	E	R	I	N	N	O	V	A	R
T	E	R	M	E	R	E	C	H	E	R	C	H	E	S	E
V	I	E	N	T	D	U	B	A	N	Q	U	E	E	S	S

## Mots à trouver

- > **Mots de 2 lettres** : Ce, Os, En, Du
- > **Mots de 3 lettres** : Don, Vie, Jet, Fut, Uns, Hit, Âne, Ère, Duc, Mer, Sol
- > **Mots de 4 lettres** : Aide, Avis, Abus, Zouk, Sien, Cyon, Lune, Vent
- > **Mots de 5 lettres** : Droit, Terme, Orage, Round, Noire, Blanc, Piste
- > **Mots de 6 lettres** : Projet, Centre, Auteur, Cookie, Chasse, Papier, Banque
- > **Mots de 7 lettres** : Contact, Licence, Raison, Famille
- > **Mots de 8 lettres** : Économie, Stratégie, Liberté
- > **Mots de 9 lettres** : Recherche, Politique, Innovation, Éducation,
- > **Mots de 10 lettres** : Opportunité, Développement
- > **Mots de 11 lettres** : Partenariat, Affiliation
- > **Mots de 13 lettres** : Remboursement
- > **Mots de 15 lettres** : Confidentialité

Après avoir retrouvé tous les mots cachés dans cette grille, ressortez le terme qui se cache derrière les lettres non-barrées.

**ardce**

**IDENTIFICATION**  
POUR CONNAÎTRE LE NOMBRE DE NUMÉROS IDENTIFIÉS EN VOTRE NOM

COMPOSEZ DÈS MAINTENANT

**\*125\*6#  
POUR MTN**

**\*121\*10#  
POUR AIRTEL**

NE LAISSEZ PLUS LES FRAUDEURS USURPER VOTRE IDENTITÉ !  
Vous recevrez un sms de votre opérateur.

**APPELEZ GRATUITEMENT LE 5050**  
EN CAS DE PROBLÈME NON RÉGLÉ AVEC VOTRE OPÉRATEUR TÉLÉPHONIQUE OU POSTAL  
CENTRE D'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

[www.infoduc consommate ur.ardce.cg/](http://www.infoduc consommate ur.ardce.cg/) / 06 715 1050



L'ARPCE vous souhaite une  
**BONNE FÊTE DE  
L'INDÉPENDANCE**

